Rappel sur l’utilisation des explosifs le 14 juillet

14/07/2010 à 1h07



En cette journée de joie et de ferveur nationale, l’utilisation d’explosifs, de fusées et autres engins pyrotechniques est de parfois détourné de son utilisation festive par des “jeunes”…

Un exemple filmé (rediff : Tremblay en France 2009)

[youtube]http://www.youtube.com/watch?v=GZT_XD03VCE[/youtube]

” Ne peuvent être considérés comme destinés à des fins de divertissement et répondant à la définition des artifices de divertissement les objets qui présentent lors de leur mise en œuvre ou de leur utilisation un risque excessif pour les personnes.”

Legifrance